



DUBLIN
Front Line Defenders – Head Office
Second Floor, Grattan House
Temple Road, Blackrock
Co. Dublin, A94 FA39, Ireland

info@frontlinedefenders.org
www.frontlinedefenders.org

phone +353 1 212 3750
fax +353 1 212 1001

BRUSSELS
Front Line Defenders – EU Office
Square Marie-Louise 72
1000 Brussels
Belgium

euoffice@frontlinedefenders.org
www.frontlinedefenders.org

phone +32 2 230 9383
fax +32 2 230 0028

3 juin 2020

République démocratique du Congo : Détention arbitraire de trois défenseurs des droits humains et d'un journaliste dans la province de Mongala

Le 28 mai 2020, les défenseurs des droits humains **Taylor Engonga**, **Peter Tetunabo** et **Yannick Mokanga** ont été arbitrairement arrêtés par les gardes du corps du ministre provincial de l'intérieur à Bumba, dans la province de Mongala. Les défenseurs sont actuellement détenus dans la prison 22 de Lisala, chef-lieu de la province de Mongala.

Taylor Engonga, Peter Tetunabo et Yannick Mokanga sont des défenseurs des droits humains et membres de [MPO NA EKOLO](#) (Pour la nation), un mouvement qui encourage les citoyens à se battre pour la promotion et le respect des droits humains. Ce mouvement citoyen prône la justice sociale et le respect de la démocratie, et dénonce la corruption et l'insécurité par le biais de manifestations et de pétitions.

Le 28 mai 2020, les trois défenseurs ont été arbitrairement arrêtés par les gardes du corps du ministre provincial de l'Intérieur, et détenus à la prison de Bumba. Le 30 mai, ils ont été transférés à la prison 22 de Lisala par la garde rapprochée du gouverneur provincial, où ils sont toujours en détention. Les défenseurs n'ont pu avoir accès à leur avocat que le 29 mai.

Les défenseurs des droits humains estiment que leur arrestation arbitraire est une mesure de représailles pour leurs activités légitimes et pacifiques en faveur des droits humains. Le 11 mai 2020, le mouvement citoyen MPO NA EKOLO a organisé un sit-in devant le bureau du territoire de Bumba pour demander le départ du gouverneur de Mongala. Le même jour, les membres de l'organisation ont publié un mémorandum dénonçant la mauvaise gestion de la province et la faible prise en charge des besoins sociaux et économiques de la population. Au moment de l'arrestation le 28 mai, Taylor Engonga, Peter Tetunabo et Yannick Mokanga étaient en route pour rencontrer des membres de la communauté des notables de Mongala afin de demander leur soutien pour le départ du gouverneur de la province.

Taylor Engonga, Peter Tetunabo et Yannick Mokanga ont été détenus dans la même cellule que **Fabrice Ngani**, journaliste et animateur de l'émission "Bonjour Bumba" diffusée sur la station de radio La Voix de Bumba FM. [Fabrice Ngani](#) a été arrêté le 26 mai 2020 à environ 8 heures du matin par des policiers, et conduit à la résidence du gouverneur de la province où il a déclaré avoir été battu et détenu pendant plus de 6 heures. Il a ensuite été transféré à la prison de Bumba le même jour. Le journaliste a été détenu avec les trois défenseurs des droits humains et transféré à la prison 22 de Lisala où ils sont toujours détenus. Ils n'ont pas été informés des accusations portées contre eux et n'ont pas comparu devant un juge.

Le journaliste estime que son arrestation arbitraire est une mesure de représailles pour son exercice légitime et pacifique de la liberté d'expression, dénonçant la mauvaise gestion de la province par le biais de son programme radio. Le jour même de son arrestation, plusieurs stations de radio, dont Radio Mongala, la Voix de Bumba FM, Radio Rurale de Bumba et Radio Mwana Mboka, ont été interdites de diffusion jusqu'à nouvel ordre dans une déclaration publiée le 26 mai 2020 par le gouverneur de la province de Mongala Crispin Ngbundu Malengo et le président de l'Assemblée provinciale Floribert Gala.

Front Line Defenders est très préoccupée par la détention arbitraire des quatre défenseurs des droits humains Taylor Engonga, Peter Tetunabo, Yannick Mokanga et Fabrice Ngani, car Front Line

Defenders estime qu'elle est directement liée à leur travail pacifique et légitime en faveur des droits humains et à l'exercice de leur liberté d'expression.

Front Line Defenders exhorte les autorités de la RDC à:

1. Libérer immédiatement et sans condition Taylor Engonga, Peter Tetunabo, Yannick Mokanga et Fabrice Ngani, et cesser tout harcèlement judiciaire à leur encontre, car Front Line Defenders pense qu'ils ont été arbitrairement arrêtés et sont détenus uniquement en raison de leur travail légitime et pacifique en faveur des droits humains;
2. Veiller à ce que le traitement de Taylor Engonga, Peter Tetunabo, Yannick Mokanga et Fabrice Ngani, pendant leur détention, soit conforme aux conditions énoncées dans l'"Ensemble de principes pour la protection de toutes les personnes soumises à une forme quelconque de détention ou d'emprisonnement", adopté par la résolution 43/173 de l'Assemblée générale des Nations unies du 9 décembre 1988 ;
3. Mener une enquête immédiate, approfondie et impartiale sur les coups portés à Fabrice Ngani, en vue d'assurer sa protection et sa libération, de publier les résultats et de traduire les responsables en justice conformément aux normes internationales ;
4. Garantir en toutes circonstances que tous les défenseurs des droits humains en RDC puissent mener à bien leurs activités légitimes de défense des droits humains sans crainte de représailles et sans aucune restriction, y compris le harcèlement judiciaire.